

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer du 26 septembre 2018 : conjoncture, organisation des filières marocaines des fruits et légumes, dispositif de suivi des prix, commission agricole et agroalimentaire internationale, politique régionale agricole de Bretagne, interprofession apicole et programme apicole européen

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées s'est réuni le 26 septembre 2018, sous la présidence de Patrick Trillon.

Conjoncture : point sur les marchés des fruits et légumes d'été 2018

Les marchés des fruits et légumes d'été ont globalement connu, en 2018, des cours supérieurs à la moyenne quinquennale, du fait d'un déséquilibre entre une offre plus restreinte sur la majorité des produits et une demande favorisée par les conditions climatiques. En septembre, pour la tomate et le concombre, la demande est active, l'offre limitée et les cours fermes. En courgette, le marché est en revanche déséquilibré et les cours en baisse. Côté fruits, les derniers volumes de pêches-nectarines s'écoulaient facilement ; les ventes de pommes et de raisins sont plus lentes. En septembre, pour la tomate, qui a connu un été difficile avec plusieurs situations de crise conjoncturelle, la demande est active, l'offre limitée et les cours se redressent.

Pour en savoir plus : <http://www.franceagrimer.fr/content/download/57742/560283/file/NCO-FL-2018-09-26.pdf>

Les filières marocaines des fruits et légumes

Dans le cadre de l'accord de coopération franco-marocain, signé entre FranceAgriMer, l'interprofession des fruits et légumes frais (Interfel) et l'établissement autonome de contrôle et de coordination des exportations (EACCE), l'interprofession marocaine de production et d'exportations de fruits et légumes (FIFEL) et la fédération marocaine des agrumes (Maroc Citrus), des représentants de ces organisations professionnelles ont présenté au conseil l'organisation des filières marocaines des fruits et légumes. Les professionnels ont ainsi pu échanger sur la situation du secteur marocain des fruits et légumes et les politiques publiques marocaines de soutien offensives aux filières, pour assurer le respect d'un cahier des charges de qualité à l'export et la promotion des produits sur les marchés. Ce secteur se structure progressivement, bénéficiant du plan Maroc Vert et gagne d'année en année des parts de marché à l'export.

Pour en savoir plus sur l'accord de coopération : [http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Un-accord-de-cooperation-associant-les-interprofessions-des-fruits-et-legumes-francaise-et-marocaines/\(language\)/fre-FR](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Un-accord-de-cooperation-associant-les-interprofessions-des-fruits-et-legumes-francaise-et-marocaines/(language)/fre-FR)

Le suivi des prix : présentation du réseau des nouvelles des marchés (RNM), piloté par FranceAgriMer

Le dispositif de suivi des prix du RNM, piloté au niveau national par FranceAgriMer, a été présenté en conseil. Il a pour mission de suivre le prix des produits agroalimentaires et de l'horticulture florale sur tout le territoire.

La collecte d'informations est réalisée en région par des équipes d'enquêteurs conjoncturistes du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, en DRAAF. La qualité de service public du RNM en fait un observateur neutre et objectif, une véritable référence pour les services de l'État et les acteurs des différentes filières.

Cette présentation a été l'occasion d'un échange constructif avec les représentants professionnels sur le fonctionnement du dispositif des cotations et du système réglementaire de déclenchement des situations de crises conjoncturelles, dans le secteur des fruits et légumes, gérés par le RNM.

Pour en savoir plus : <https://rnm.franceagrimer.fr/>

Commission agricole et agroalimentaire internationale de FranceAgriMer : les groupes de travail se mettent en place

FranceAgriMer a présenté en conseil un point sur l'avancement des travaux de la commission agricole et agroalimentaire internationale de l'établissement. Mise en place le 13 juillet dernier par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, cette commission est issue des réflexions menées lors des États généraux de l'alimentation (EGA) et de la construction des plans filière, notamment de l'importance de développer la stratégie des filières agricoles et agroalimentaires à l'international pour renforcer leur positionnement sur les marchés.

Pour répondre à ces grands enjeux, des groupes de travail ont été constitués, associant des représentants d'organisations professionnelles, d'entreprises, des services de l'État, des régions et des opérateurs.

Quatre groupes ont ainsi pu tenir leurs premières réunions de travail sur les thématiques suivantes :

- l'organisation des acteurs sur les négociations sanitaires et phytosanitaires ;
- les nouvelles routes de la soie ;
- les pays : ciblage de zones géographiques sur lesquelles mener des actions mutualisées et articuler des outils. L'Allemagne, le Mexique, la Côte d'Ivoire et le Japon ont été choisis ;
- la disponibilité des données de commerce extérieur et les questions de nomenclature douanière.

Pour en savoir plus : [http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Premiere-reunion-de-la-commission-internationale-agricole-et-agro-alimentaire-animee-par-FranceAgriMer/\(language\)/fre-FR](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Premiere-reunion-de-la-commission-internationale-agricole-et-agro-alimentaire-animee-par-FranceAgriMer/(language)/fre-FR)

Politique régionale agricole de la Bretagne

Dans le cadre du partenariat avec les Régions lancé par les conseils spécialisés de l'établissement, la Région Bretagne est venue présenter sa politique en faveur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, plus spécifiquement, pour le secteur des fruits et légumes.

Jean-Marie Jacq, chef du service agriculture et agroalimentaire au conseil régional de Bretagne a présenté les différents dispositifs d'accompagnement des opérateurs des filières sur son territoire et échangé avec les membres du conseil. Le conseil a apprécié l'information portée à sa connaissance et la complémentarité existante entre les axes stratégiques nationaux et les orientations prises dans cette région.

Apiculture : point sur la nouvelle interprofession apicole et programme apicole européen

Eric Lelong, président de l'Interprofession apicole française a présenté les grands axes de travail de son organisation autour de l'économie de la filière, de la problématique de l'installation et de la transmission des exploitations, et de celle de la ressource. L'interprofession est également investie dans la rédaction d'un plan filière.

Cette intervention a également été l'occasion de rappeler les grands axes du programme apicole européen (PAE) régi par le règlement européen n°1308/2013. Le PAE propose huit mesures en faveur du développement de la production apicole, et un financement annuel de FranceAgriMer auprès de la filière d'environ 2,5 millions d'euros.

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière fruits et légumes sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : [http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Fruits-et-Legumes/2018/Conseil-specialise-fruits-et-legumes-de-FranceAgriMer-du-26-septembre-2018/\(filiere\)/2](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Fruits-et-Legumes/2018/Conseil-specialise-fruits-et-legumes-de-FranceAgriMer-du-26-septembre-2018/(filiere)/2)

Service de presse FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr
